

**DEMANDE DE PRISE EN COMPTE D'UNE SITUATION PARTICULIERE DANS LE  
CADRE DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 2015**

NOM : .....PRENOM : .....  
Né(e) le .....  
AFFECTATION : .....  
ADRESSE PERSONNELLE :  
.....  
TELEPHONE : .....  
TELEPHONE PORTABLE : .....  
COURRIEL : .....

Avez-vous déjà présenté une demande de situation particulière pour le mouvement :

NON

OUI

si oui précisez l'année :

**Situation médicale ou de handicap**

Le dossier est à envoyer au service DRH de la DSDEN de l'Aube – 30 rue Mitantier – 10025 TROYES CEDEX (☎ : 03.25.76.22.39 – 03.25.76.22.52) **pour le lundi 23 mars 2015**. Les pièces médicales seront transmises sous enveloppes cachetées, accompagnées de la fiche « demande de prise en compte d'une situation particulière » et d'un courrier explicatif.

**La DRH transmettra la totalité du dossier (fiche + courrier + pièces médicales) au médecin conseiller technique du recteur - Rectorat de Reims – 1 rue Navier - 51082 REIMS CEDEX.**

**Situation sociale**

Vous devrez prendre contact avec Mme MAKHLOUF, assistante sociale des personnels pour la constitution de votre dossier (☎ 03.25.76.22.34) et adresser la fiche « demande de prise en compte particulière » accompagné d'un courrier explicatif à la DRH.

**Autres**

Pour toute autre situation présentant un caractère d'une exceptionnelle gravité, vous devrez adresser au service DRH, un courrier accompagné de toutes pièces justificatives utiles à l'étude de votre dossier avant le **lundi 23 mars 2015**.

Fait à .....le .....

Signature